

# LE FONCTIONNEMENT DE MA DÉCHÈTERIE

## LE RÔLE DE L'AGENT D'ACCUEIL

IL EST LÀ POUR ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SITE ET FAIRE RESPECTER SON UTILISATION CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

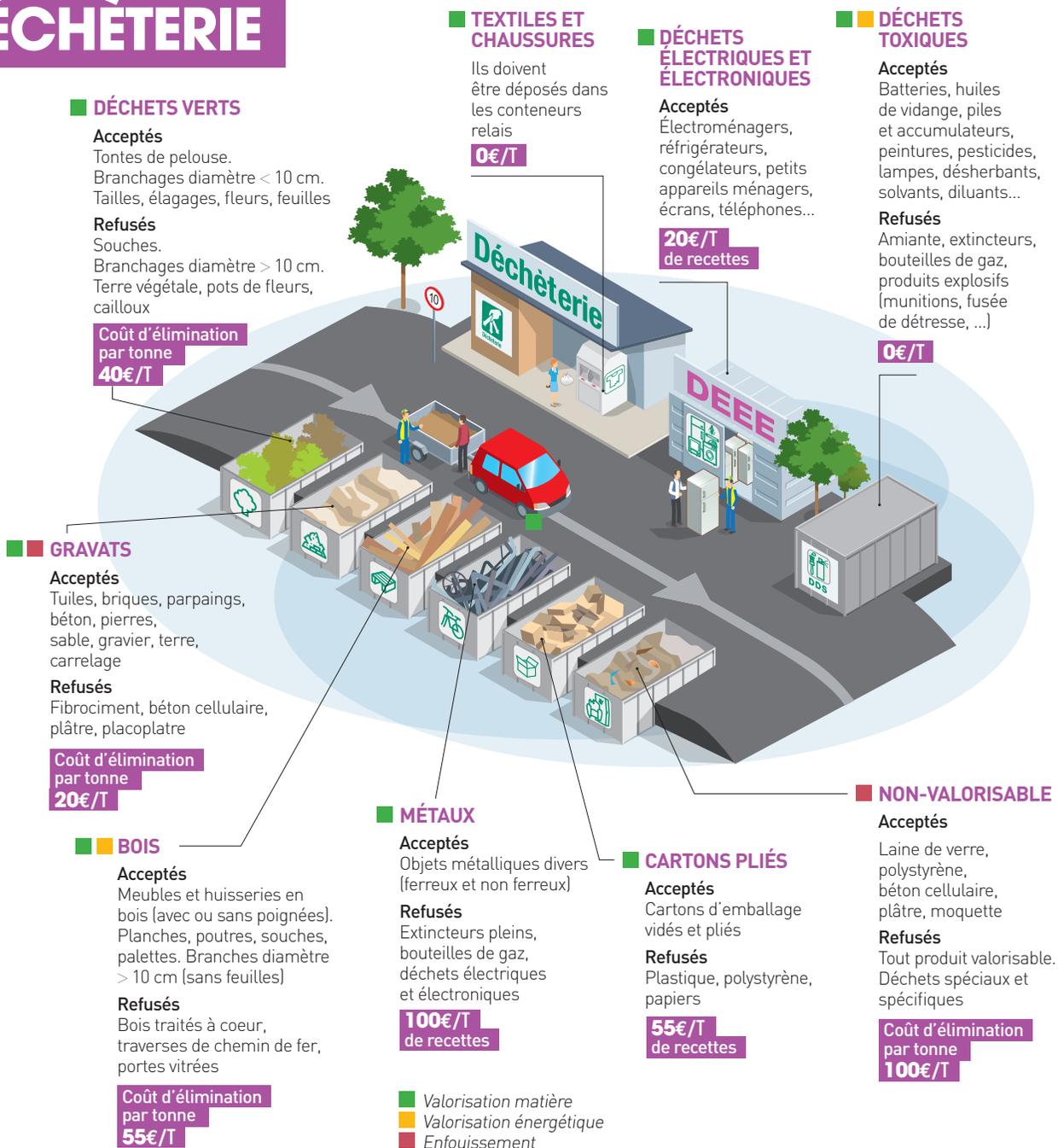
Il est notamment chargé :

- d'assurer l'ouverture et la fermeture de la déchèterie,
- de veiller à sa bonne tenue et à sa propreté permanente,
- d'accueillir, d'informer les usagers,
- de veiller au respect du tri des matériaux,
- de contrôler la provenance des usagers,
- de faire assurer l'enlèvement des déchets,
- d'enregistrer les apports des différentes catégories d'usagers.

Habilité à demander un justificatif de domicile ou d'activité, il peut interdire l'accès aux déchèteries à un usager ou à un professionnel refusant de le donner.

## Pour faciliter vos dépôts,

NOUS VOUS RECOMMANDONS DE CLASSER PRÉALABLEMENT VOS DÉCHETS PAR CATÉGORIE. Les agents présents sur le site vous guideront et vous conseilleront pour répartir correctement vos apports dans les bennes.



## AVANT DE JETER... JE PENSE À DONNER, RÉPARER...



### VOUS VOUS DÉBARRASSEZ D'UN OBJET ?

Vous pouvez :

**Le vendre d'occasion** et réduire vos déchets tout en gagnant de l'argent, c'est malin !

**Le réutiliser** en le détournant de son usage premier et réaliser de véritables créations.

**Le donner** à une personne de votre entourage ou à une association caritative.

## DÉCHETS VERTS... JE PENSE À COMPOSTER ET À PAILLER!



### QUE FAIRE DE VOS DÉCHETS VERTS ?

Tailles, pelouse, branchages...

**Penser à composter** le gazon et les feuilles. Ce mélange est ensuite un excellent couvre sol pour votre potager et vos parterres.

Composteur disponible sur demande auprès de Vannes agglo.

# CE QU'IL VOUS FAUT SAVOIR

## LES PARTICULIERS

L'accès est gratuit si vous respectez les limites quantitatives indiquées dans le tableau qui suit :

Nature des déchets	Volume journalier autorisé par déchèterie
Déchets verts	Jusqu'à 2m <sup>3</sup>
Gravats	
Encombrants	Jusqu'à 2m <sup>3</sup>
Huile de vidange	20l maximum
Huile végétale	5l maximum
Emballages souillés	3 bidons

## LES PROFESSIONNELS

En tant que professionnel, vous devez obligatoirement vous faire connaître auprès de l'agent d'accueil avant déchargement et vous conformer à ses instructions.

Tout dépôt fait l'objet d'une facturation. Une délibération annuelle fixe les tarifs des différents déchets.

Pour des raisons d'accessibilité, et de vitesse de déchargement, nous vous conseillons de vous diriger vers la déchèterie de Bonnervo à Theix.



L'entrée est interdite en dehors des heures d'ouverture.

## EN PRATIQUE

### MERCI DE RESPECTER :

- Les agents d'accueil présents sur le site en restant courtois
- Les horaires d'ouverture (entrée autorisée jusqu'à 10mn avant la fermeture)
- L'entretien des abords des bennes (balai à disposition)
- La limitation de vitesse fixée à 10 km/h
- Le sens de circulation
- Les règles de stationnement (marquages au sol)

### VOUS ÊTES SUR UNE INSTALLATION CLASSÉE ET CERTAINES MESURES S'IMPOSENT :

- Interdiction de fumer
- Interdiction de descendre dans les bennes et de récupérer des objets
- Interdiction de se rendre en bas de quai
- Les animaux sont interdits sur le site
- Par prudence, les enfants de moins de 11 ans doivent rester dans les véhicules

### LES DÉCHETS INTERDITS EN DÉCHÈTERIE :

- Ordures ménagères
- Médicaments
- Bouteille de gaz
- Fusées de détresse
- Extincteurs
- Explosifs et munitions
- Cadavres d'animaux
- Pièces automobiles (portières, pare-brises...)
- Déchets à base d'amiante (fibrociment, vinyle amiante)
- Déchets radioactifs (paratonnerres...)

J'ADOpte LE TRI  
DIVESKIŃ AL  
LASTEZ A RAIN-ME



# CARTONS, GRAVATS, FERRAILLE... À LA DÉCHÈTERIE JE TRIE AUSSI !

Un déchet bien trié, c'est une dépense évitée.



► Pôle déchets de Vannes aggro : 02 97 68 33 81 ou [www.vannesagglo.fr](http://www.vannesagglo.fr)



► Retrouvez toutes vos déchèteries sur [www.vannesagglo.fr](http://www.vannesagglo.fr) > Déchèteries